



SOUTENIR SA THÈSE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Université Paris 13

UFR de Médecine

Santé, Médecine et Biologie

COMMISSION DES THÈSES

Pr. Anne BOURGARIT

Pr. Alain MERCIER

Pr. Hélène BIHAN

Pr. Philippe CASASSUS

Pr. Géraldine FALGARONE

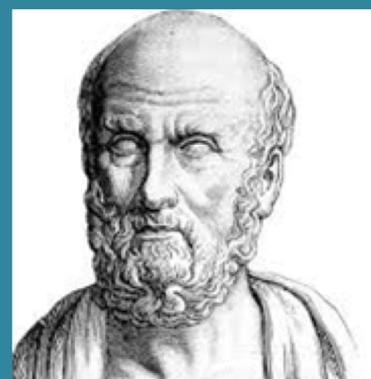
Dr. Audrey GIOCANTI

Pr. Christine GRAPIN

Pr. Christophe PONCELET

Pr. Gérard REACH

Pr. Jean-Marc SABATE



PRÉAMBULE

La thèse d'exercice est un engagement personnel scientifique et symbolique important dans la vie de tout étudiant en médecine.

Elle est aussi une contribution au développement de la connaissance scientifique.

Elle implique directement l'étudiant, son directeur de thèse, le jury et plus largement la faculté de Médecine au sein de l'Université de Paris 13.

Un travail scientifique doit être original, intellectuellement rigoureux et scientifique. Il doit respecter une méthodologie adéquate et ne pas se limiter à reproduire une opinion déjà exprimée par ailleurs. Il doit être faisable, pertinent et éthique.

Il est donc strictement interdit de recopier intégralement des sources sans les référencer. Un contrôle anti plagiat est systématiquement effectué avant soutenance.

La publication d'article issu de la thèse dans des revues est vivement encouragée pour permettre une plus large diffusion de ce travail. Cette publication représente une reconnaissance scientifique du travail réalisé.

La thèse sera visible, via le catalogue du SUDOC <http://www.sudoc.abes.fr/>

RÉGLEMENTATION

Article R632-22 Créé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 – art

Obtention du diplôme d'État de docteur en médecine

La thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en médecine est soutenue devant un jury présidé par un professeur des universités des disciplines médicales titulaire et composé d'au moins quatre membres.

Sur les 4 membres (président inclus), trois membres doivent être des enseignants titulaires des disciplines médicales désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale concernée. Ces enseignants titulaires peuvent être des universitaires (PU ou MCU) et depuis 2017 également des associés (MCA ou PA). Le 4ème membre peut être un universitaire ou un médecin non universitaire.

La soutenance de cette thèse peut intervenir, au plus tôt, dès la validation du troisième semestre de formation et au plus tard, trois années après l'obtention du diplôme d'études spécialisées en France ou du titre sanctionnant la formation médicale spécialisée mentionnés à l'article 25 de la directive européenne mentionnée à l'article R. 632-1 et obtenu dans l'un des États mentionnés au même article. Si la thèse n'a pu être soutenue dans les délais impartis, des dérogations dûment justifiées peuvent être accordées par le président de l'université sur proposition du directeur de l'UFR.

RÉSPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Pr. Nathalie CHARNAUX

Doyenne, Directrice de la Faculté de Médecine

Pr. Jean-Ralph ZAHAR

Vice-doyen en charge de la pédagogie

Pr. Anne BOURGARIT

Vice-doyen en charge de la Formation Continue et enseignements spéciaux
Présidente de la commission des Thèses

RÉSPONSABLES DE LA COMMISSION

Pr. Frédéric ADNET

Pr. Hélène BIHAN

Pr. Marie Christophe BOISSIER

Pr. Philippe CASASSUS

Pr. Géraldine FALGARONE

Dr. Audrey GIOCANTI

Pr. Christine GRAPIN

Pr. Emmanuel MARTINOD

Pr. Alain MERCIER

Pr. Christophe PONCELET

Pr. Gérard REACH

Pr. Georges SEBBANE

Pr. Jean-Marc SABBATE

BUREAUX ADMINISTRATIFS

Service scolarité – Bureau des thèses

SMBH Bâtiment de l'Illustration

Mezzanine, Bureau M108

☎ 01 48 38 76 59 - 01 48 76 55 (fax)

sec-theses.smbh@univ-paris13.fr

Bibliothèque universitaire SMBH

1, rue de Chablis

93017 Bobigny

☎ 01 48 38 76 59

doc.bujd@univ-paris13.fr

SOMMAIRE

I. COMMENCER SA THÈSE.....	1
1. S'INSCRIRE EN THÈSE.....	2
a) Pour les étudiants – ECN 2017.....	2
b) Pour les étudiants – ECN 2017 Et Après.....	2
2. CHOISIR SON SUJET ET SON DIRECTEUR.....	2
a) Choisir son sujet.....	2
b) Choisir son directeur.....	3
3. CADRE ÉTHIQUE DE TOUTE RECHERCHE.....	3
1. Comité d'éthique.....	4
2. Déclaration à la CNIL.....	4
4. AIDE MÉTHODOLOGIQUE.....	5
a) Bio statistiques et méthodologie de la recherche.....	5
b) Pour les internes de médecine générale.....	5
c) Aide et conseil bibliographiques.....	5
5. VALIDATION DU PLAN DE THÈSE PAR LA COMMISSION FACULTAIRE.....	6
6. DÉFINIR SON JURY DE THÈSE.....	6
a) Composition.....	6
b) Choix du jury et son président.....	6
II. ÉCRIRE SA THÈSE.....	7
1. PRÉSENTATION FINALE DU DOCUMENT.....	8
2. CRITÈRES DE QUALITÉ D'UNE THÈSE.....	9
a) Particularités d'une thèse de recherche qualitative.....	9
b) Particularités des « recueils de cas » de patients.....	9
c) Particularités d'une thèse sur article dite « thèse d'article ».....	9
d) Validation thèse étrangère.....	10
3. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES.....	10
4. RÈGLES TYPOGRAPHIQUES.....	11
a) Sténographie.....	11
b) Images.....	11
c) Graphes.....	11
d) Tableaux.....	12
e) Unité de mesure - Écriture.....	13
5. CONTENU.....	14
a) Couverture - Formulaire Facultaire Obligatoire (Cf. Annexe).....	14
b) Avertissement - formulaire facultaire obligatoire (cf. Annexe).....	14
c) Remerciement.....	14
d) Liste des abréviations.....	14
e) Liste des tableaux et figures.....	14
f) Sommaire.....	15
g) Introduction.....	15
h) Matériel et méthodes.....	15
i) Résultats / Interprétation.....	15
j) Discussion.....	16
k) Conclusion / Perceptives.....	16
l) Bibliographie.....	16
m) Annexe.....	17
n) Résumé.....	17
III. ORGANISER SA SOUTENANCE DE THÈSE.....	19
1. FIXER LA DATE DE SOUTENANCE.....	20
a) Prévenir.....	20
b) Période.....	20
c) Lieu.....	21
2. IMPRIMER SA THÈSE.....	21
3. CONTRÔLE ANTI-PLAGIAT.....	21

4.	IMPRESSION DE LA THÈSE	22
a)	<i>Mise En Page</i>	22
b)	<i>Couverture</i>	22
c)	<i>Reliure</i>	22
d)	<i>Exemplaires</i>	22
e)	<i>Version PDF pour l'archivage et la diffusion</i>	22
f)	<i>Validation administrative</i>	22
g)	<i>Cas particulier les thèses confidentielles</i>	23
	IV. SOUTENIR SA.....	24
	THÈSE.....	24
1.	PRÉSENTATION	25
a)	<i>Déroulement</i>	25
b)	<i>Mention, Médaille, Mise En Ligne</i>	25
2.	MÉDAILLE DE THÈSE	26
3.	DÉLIVRANCE DU DIPLOME	26
4.	INSCRIPTION A L'ORDRE DES MÉDECINS	27
	V. DOCUMENTS FACULTAIRES.....	28

I. COMMENCER SA THÈSE

S'inscrire En thèse

Choisir son sujet et son directeur

Cadre éthique de toute recherche

Aide méthodologique

Validation du plan de thèse par la commission facultaire

Définir son jury de thèse

1. S'INSCRIRE EN THÈSE

Le candidat doit obligatoirement être inscrit administrativement à l'Université Paris 13 pour l'année universitaire en cours à la date de soutenance de la thèse

a) Pour les étudiants – ECN 2017

Internes de spécialités (hors médecine générale) & Internes de la spécialité médecine générale.

Vous pouvez soutenir votre thèse à partir du 4ème semestre d'internat (3 semestres validés). Le diplôme d'université de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après validation complète du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES).

Le diplôme mentionnant l'intitulé du DES obtenu est délivré, sous réserve d'avoir obtenu la thèse, aux internes ayant validé leur 3e cycle de spécialité.

b) Pour les étudiants – ECN 2017 Et Après

Internes de spécialités (hors médecine générale) & Internes de la spécialité médecine générale

- Le choix du sujet de thèse se fait **après validation de la phase socle**.

2. CHOISIR SON SUJET ET SON DIRECTEUR

a) Choisir son sujet

Le choix du sujet de thèse peut soit être sur votre proposition soit sur celle de la personne que vous choisirez comme directeur de thèse (cf. ci-dessous).

Ce sujet peut être clinique (médical ou chirurgical), biologique, en santé publique ou sur des thèmes économiques, professionnels, organisationnels, pédagogiques ou historiques. Dans certains cas, le directeur de thèse peut être « non médecin » (sociologue, historien...).

Le travail doit être original, intellectuellement rigoureux et scientifique. Il doit respecter une méthodologie adéquate et ne pas reproduire une opinion déjà exprimée par ailleurs. Il doit être faisable, pertinent et éthique.

Les thèses à plusieurs sont possibles. Chacun devra présenter un document original, qui explicitera la part de l'impétrant dans ce travail. La soutenance commune (ou non) sera soumise à l'appréciation du président du jury désigné par la commission

LE PLAGIAT EST INTERDIT. Plagier c'est-s'approprier les mots ou les idées d'un d'autre sans les citer.

En France, le Code de la propriété intellectuelle protège les œuvres de l'esprit. En cas de faute avérée, dans les universités, le décret n°92-657 du 13 juillet 1992 prévoit des sanctions pouvant aller du simple avertissement à l'exclusion définitive de l'université

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000528286>

Le choix du sujet de thèse n'a pas à être imposé par le directeur de thèse, vous pouvez vous-même proposer des idées à votre directeur ; il est primordial que ce sujet vous plaise. Il est à l'inverse difficile de demander à un directeur un sujet qui ne lui convient pas.

b) Choisir son directeur

Le directeur de thèse peut être un de vos enseignants ou un chercheur ou un praticien hospitalier compétent dans le domaine du sujet envisagé. Vous devez choisir un directeur de thèse en qui vous avez confiance et qui aura les disponibilités pour vous consacrer du temps et vous guider dans vos réflexions et la réalisation de votre travail de thèse. Le plus souvent, le directeur est un des médecins avec qui vous avez travaillé au cours de vos semestres de DES et que vous solliciterez pour un sujet et l'encadrement de la thèse. Votre choix de stage peut ainsi être important pour rencontrer de potentiels directeurs de thèse. Il est également possible d'envisager une codirection de thèse. Cela peut être le choix du directeur qui peut demander à être aidé par un collègue, ou si le sujet envisagé se trouve à l'interface de deux disciplines/spécialités.

3. CADRE ÉTHIQUE DE TOUTE RECHERCHE

CPP et Loi Jardé : Article L1121-1 Modifié par LOI n°2012-300 du 5 mars 2012 - art. 1 (V) Modifiée par la loi no 2016-41 du 26 janvier 2016;

La Loi *Jardé* institue la terminologie « recherche impliquant la personne humaine ».

Les termes « recherche biomédicale » et recherche en « soins courants » n'ont plus cours.

Les recherches qui se limitent au recueil de données rétrospectives issues de dossiers médicaux ou d'autres bases de données ne sont pas des recherches impliquant la personne humaine. La loi *Jardé* concerne les études explorant « les mécanismes de fonctionnement de l'organisme humain, normal ou pathologique »

- ❖ Les études suivantes ne relèvent pas de la loi *Jardé* et de ce fait il n'est pas nécessaire de soumettre au CPP les travaux suivants :
 - les recherches portant sur les pratiques professionnelles ;
 - les recherches descriptives rendant compte du fonctionnement de structures et services existants, et relevant parfois plus de l'évaluation des organisations que du champ de la recherche (au sens de la loi *Jardé*) ;
 - les recherches reposant sur des questionnaires et entretiens auprès des professionnels de santé (sauf s'ils peuvent avoir un retentissement psychique) ;

- les recherches portant sur les pratiques d'enseignement, notamment des étudiants dans le domaine de la santé (médecine, soins infirmiers, kinésithérapie, odontologie, etc.) ;
 - les recherches mobilisant les méthodes des sciences humaines et sociales ; il existe cependant des exceptions même si la méthode qualitative est utilisée : interroger des patients à risque suicidaire, des personnes vulnérables, s'entretenir de burn-out avec des professionnels, même s'il s'agit au départ d' « entretiens auprès des professionnels de santé » peut avoir des répercussions personnelles. Dans ce cas la loi Jardé s'appliquera et une déclaration au CPP sera nécessaire. (Voir plus bas)
 - les recherches qui se limitent au recueil de données rétrospectives issues de dossiers médicaux ou d'autres bases de données. Il n'est pas recommandé de saisir le CPP pour une recherche dès lors que les données recueillies sont des données habituellement nécessaires à la pratique de soins, et qu'elles sont collectées avec des outils habituellement utilisés dans le cadre des pratiques. Dans ce contexte, il est attendu que les recherches correspondantes soient requalifiées en « travaux évaluant les procédures de soins », lesquelles ne nécessitent pas l'avis d'un CPP.
- ❖ Les autres recherches doivent déposer un dossier auprès du CPP. Pour demander un numéro de tirage au sort il faut accéder à l'interface suivante :
- <https://ictaxercb.ansm.sante.fr/Public/index.php>
 - puis déclarer la recherche <https://vrb.sante.gouv.fr/vrb/> afin qu'un CPP soit tiré au sort pour examen du dossier, qui ne pourra être examiné que s'il est complet.

1. Comité d'éthique

Certaines revues demandent l'avis d'un comité d'éthique pour publication, alors qu'une déclaration au CPP n'est pas nécessaire au regard de la loi Française.

- ❖ Pour la médecine générale, le comité d'éthique du CNGE peut être sollicité via <mailto:comite-ethique@cnge.fr>. Rapprochez-vous du responsable recherche au département de médecine générale. Le dossier doit comprendre le projet à examiner ainsi que les documents permettant d'appréhender les modalités d'information et de consentement.
- ❖ Un comité d'éthique de la faculté SMBH et des HUPSSD, le CLEA est mobilisable pour les autres étudiants. Se renseigner auprès du secrétariat des thèses : <mailto:sec-theses.smbh@univ-paris13.fr>

2. Déclaration à la CNIL

Tout fichier concernant des données de personnes que ce soit des patients ou des collègues, nécessite une déclaration devant la CNIL. Ci-dessous un lien pour vous aider à vous y retrouver :

Thèse de médecine : quelles formalités à la CNIL ? <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/433>

EN RÉSUMÉ :

- En cas de recherche interventionnelle, la méthodologie de référence est la MR 0001. (Demandez de l'aide au référent CNIL de votre faculté ...)
- En cas de recherche non interventionnelle, la méthodologie est la MR 003 <https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/mr-003.pdf>

4. AIDE MÉTHODOLOGIQUE

a) Bio statistiques et méthodologie de la recherche

Un travail de thèse est un travail de recherche répondant à des critères méthodologiques précis que cette recherche soit qualitative ou quantitative.

Une aide méthodologique (définition de la méthodologie de l'étude : type d'étude, définition des objectifs et des critères d'évaluation, critères d'inclusion, exclusion, méthodes statistiques ...) vous sera apportée par votre directeur de thèse, aidé si besoin par le président du jury (cf plus bas).

En cas de grandes difficultés n'hésitez pas à vous signaler au secrétariat des thèses, nous vous adresserons vers les structures ad-hoc.

b) Pour les internes de médecine générale

Le DUMG de P13 propose une aide méthodologique en amont avec des « ateliers thèse » permettant à l'étudiant de discuter son sujet avec les enseignants du département, et d'avoir des conseils méthodologiques.

- Le sujet est ensuite soumis à la pré-commission qui statue sa recevabilité.
- La pré-commission transmet à la commission des thèses son avis.

Le DUMG donne ainsi un premier accord qui facilite grandement l'acceptation par la commission des thèses. Dans un esprit pédagogique et non sanctionnant la pré-commission fait remonter à la commission les difficultés et travaille en lien avec elle pour les résoudre.

c) Aide et conseil bibliographiques

Une aide et des conseils pour votre recherche bibliographique et l'utilisation des sites et logiciels de recherche/présentation (Pub-Med, Zotero...) sont proposés par la Bibliothèque Universitaire. Contacter la Bibliothèque

5. VALIDATION DU PLAN DE THÈSE PAR LA COMMISSION FACULTAIRE

La Commission des thèses de SMBH P13 examine la fiche de soumission de TOUS les étudiants, et accepte, refuse ou demande des explications supplémentaires avant de vous autoriser à soutenir.

Par ailleurs, cette commission peut vous proposer un président de jury pour aider à la constitution de celui-ci et éventuellement vous aider sur le plan méthodologique.

Cette commission des thèses se réunit 4 fois par an, vous devez soumettre votre plan de thèse le plus tôt possible (cf retro planning). Le calendrier de commission est disponible auprès du secrétariat des thèses.

Les étudiants inscrits à P13 qui préparent leur thèse en dehors de la faculté, doivent soumettre leur résumé à la commission des thèses pour validation. Ils peuvent soutenir en dehors de la faculté.

6. DÉFINIR SON JURY DE THÈSE

a) Composition

Le Jury est présidé par un P.U-P.H. (Professeur des Universités - Praticien Hospitalier) et composé d'au moins 4 membres dont 3 enseignants titulaires des disciplines médicales (PU-PH ou MCU-PH).

❖ Pour les étudiants ayant passé l'ECN en 2017 et après :

Le Jury est présidé par un P.U-P.H. (Professeur des Universités - Praticien Hospitalier) et composé d'au moins 4 membres dont 3 enseignants titulaires des disciplines médicales (PU-PH ou MCU-PH ou PA ou MCA) (Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine).

- Le Directeur de thèse fait partie intégrante du jury.
- Le Directeur ne peut pas être le Président du Jury.

b) Choix du jury et son président

Le directeur de thèse et l'étudiant choisissent un Président de jury. Ils élaborent ensemble la composition du jury.

En cas de difficulté pour constituer le jury, la commission des thèses pourra vous proposer un Président et l'en informera. En cas d'indisponibilité de celui-ci, la commission proposera un autre Président. Le Président suit votre travail en lien avec le directeur de thèse, il est indispensable de se mettre en rapport avec lui dès le début de votre travail pour avoir son accord sur la direction générale de celui-ci. Le président du jury est un scientifique auquel vous pouvez vous référer. Il pourra émettre des suggestions et vous transmettre des idées.

II. ÉCRIRE SA THÈSE

Présentation Finale du document

Critères de qualité d'une thèse

Caractéristiques générales

Règles typographiques

Contenu

1. PRÉSENTATION FINALE DU DOCUMENT

DOIVENT APPARAÎTRE DANS L'ORDRE INDIQUÉ CI-DESSOUS SANS INTERCALAIRE NI FEUILLE VIERGE

Se référer au chapitre CONTENU (modalités)

1 - PRÉSENTATION (1ère de couverture) *
2 - AVERTISSEMENT *
3 - REMERCIEMENT
4 - LISTE DES ABREVIATIONS
5 - LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES
6 - SOMMAIRE
7 - INTRODUCTION
8 - MATÉRIELS ET MÉTHODES
9 - RÉSULTATS
10 - DISCUSSION
11 - CONCLUSION / PERSPECTIVES
12 - BIBLIOGRAPHIE
13 - ANNEXE
14 - SERMENT D'HYPOCRATE *
15 - RÉSUMÉ Français et Anglais, MOTS CLES (4ème de couverture) *

*Document facultaire OBLIGATOIRE

2. CRITÈRES DE QUALITÉ D'UNE THÈSE

Auteurs : En cas de thèse à plusieurs, Il est nécessaire d'indiquer leur part respective de travail

Le corps de la thèse : Il s'agit là de considérations générales. Les auteurs baseront l'exposé de leur travail sur les guides disponibles à ce sujet, en particulier. <http://www.equator-network.org/resource-centre/library-of-health-research-reporting/>

La qualité de la rédaction d'un article/thèse scientifique est évaluée à travers des grilles de lecture de référence. Il est important de les utiliser dès le début de la rédaction du travail afin de gagner du temps au moment de la relecture. Ces grilles de lectures dépendent du type d'étude et peuvent se trouver au lien suivant : <http://www.equator-network.org/>

a) Particularités d'une thèse de recherche qualitative

Se référer à : <http://www.equator-network.org/resource-centre/library-of-health-research-reporting/reporting-guidelines/qualitative-research/>

b) Particularités des « recueils de cas » de patients

Toute présentation de données visuelles ou de cas permettant d'identifier un patient nécessite un consentement signé de celui-ci

Il est obligatoire de mettre tout en œuvre pour qu'un patient ne puisse pas être reconnu par l'histoire rapportée, les noms, les photos ou autres documents. De plus, il est obligatoire de masquer les photos de patients et d'obtenir une signature de consentement de la part du patient ou des deux parents s'il s'agit d'un mineur. Des procès peuvent être intentés pour non-respect du secret médical.

Pour la présentation se référer à :

http://www.equator-network.org/?post_type=eq_guidelines&eq_guidelines_study_design=0&eq_guidelines_clinical_specialty=0&eq_guidelines_report_section=0&s=case+report&btn_submit=Search+Reporting+Guidelines

c) Particularités d'une thèse sur article dite « thèse d'article »

Un travail de thèse peut être présenté sous la forme d'un article soumis (au mieux accepté). L'article est alors incorporé dans son intégralité dans la thèse.

Selon le copyright de l'éditeur, demander l'autorisation de reproduction de l'article ou mettre l'article validé en version manuscrite.

Par contre il conviendra d'y ajouter une introduction et une discussion plus générale à la thèse, ainsi qu'un résumé (élément 15 du chapitre 1 « présentation finale du document ») .

Un article en une autre langue que l'anglais devra être traduit dans son intégralité

d) Validation thèse étrangère

- Les étudiants étrangers intégrant le 3ème cycle des études médicales en France via l'ECN à titre européen et qui ont soutenu une thèse dans leur pays d'origine ont la possibilité d'utiliser le travail qu'ils ont effectué, à un certain nombre de conditions :
- Le travail doit correspondre aux critères scientifiques et administratifs des thèses soutenues en France
- La thèse doit être intégralement traduite en Français.
- Pour les Thèses qui seraient initialement écrites en Anglais, il ne sera pas nécessaire, avec l'Accord du Directeur et du Président de Paris 13, de la traduire en Français. Toutefois, la thèse devra **OBLIGATOIREMENT** comporter un résumé substantiel d'au moins 4 pages A4 décrivant le contexte de la recherche, la démarche adoptée et les résultats obtenus en français.
- L'étudiant devra se conformer aux modalités demandées aux étudiants français. **Le sujet de la thèse devra obligatoirement passer pour validation par la commission des thèses.**
- Le sujet de thèse doit être effectué dans le cadre de la spécialité dans laquelle l'étudiant est inscrit. L'avis du référent local du DES de la spécialité concernée sera demandé.
- **Dans tous les cas, la thèse devra être soutenue à nouveau en France.**

3. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- Faire des phrases courtes et simples
- Une idée = 1 phrase
- Une phrase doit être compréhensible lors de sa première lecture, sans être obligé d'en effectuer une seconde
- Bannir les jugements de valeur et les marques d'affectivité
- Bannir tout effet de style. L'écriture scientifique est marquée par l'absence de style
- Bannir les abréviations
- Bannir les parasites (il est bien évident, bien sûr, en effet...)
- Utiliser un temps passé (imparfait ou passé composé) pour les trois premières parties, et le présent pour les hypothèses et la conclusion.
- Médicaments : utiliser la DCI.

4. RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

a) Sténographie

- Format IMRAD : Introduction – Méthode – Résultats - Discussion.
- Longueur : il n'y a pas de longueur attendue, au minimum il s'agit d'un article de revue qui comporte en général 5000 mots. L'augmentation de la longueur ne fait pas forcément la qualité de la thèse.
- Police : 11/12 pts maximum
- Intervalle : 1,15 maximum

Tous les signes de ponctuation sont suivis d'un espace. La virgule et le point sont accolés au mot précédent. Les signes de ponctuation composés sont précédés d'une espace insécable : espace avant et après (Ctrl + Maj + Espace sous Word).

Quelques exceptions :

- Le trait d'union relie deux mots pour n'en former qu'un, il ne faut donc d'espace ni avant ni après ;
- L'apostrophe ne demande pas d'espace, ni avant, ni après ;
- Les parenthèses (ou les crochets) demandent un espace avant leur ouverture et après leur fermeture, mais pas à l'intérieur ;
- Les points de suspension sont toujours au nombre de trois, sans espace avant
- Et caetera est abrégé en « etc. »

b) Images

Les images incluses dans le travail doivent soit appartenir aux auteurs et être libre de droit, soit avoir reçu l'autorisation écrite de l'auteur de l'image.

c) Graphes

Le choix du type de graphe dépend du type de données :

- L'histogramme s'adresse à des variables quantitatives. Les barres se touchent, et l'échelle doit être régulière et proportionnelle. Il comporte 3 à 10 barres, ce qui peut nécessiter des regroupements de valeurs.
- Le graphe avec des lignes s'adresse aux mêmes données. Il veut plutôt suggérer une tendance, une évolution.

- Les barres s'adressent aux variables qualitatives et ne se touchent pas. Elles peuvent être disposées verticalement ou horizontalement. Une étiquette avec la valeur peut être ajoutée en haut des barres.
- Le « camembert » est un trompe-l'œil. Lui préférer un graphe en barres horizontales.

d) Tableaux

- Un tableau se lit de gauche à droite et de haut en bas.
- Les résultats normaux sont à lire avant les résultats anormaux

Tableau III : Eléments d'un tableau

<i>Souche</i>	<i>Tête de colonne</i>	<i>Tête de colonne</i>
<i>Tête de ligne</i>	<i>Corps (centré)</i>	
<i>Tête de ligne</i>		
<i>Tête de ligne</i>		

** Note de bas de tableau*

- Un tableau a un numéro, généralement en chiffre romain, situé en haut du tableau.
- Le titre doit permettre de comprendre la suite. Il est souvent centré sur la page, et en gras.
- Il n'y a jamais de traits verticaux. Trois traits horizontaux suffisent : un trait au-dessus et un trait au-dessous de la souche et des têtes de colonne, un trait au-dessous des têtes de ligne et du corps.
- Les têtes de colonnes doivent préciser, outre le nom de la variable, s'il s'agit d'un nombre ou d'un pourcentage, et l'unité choisie.
- Le corps du tableau ne doit comporter que des nombres, jamais d'unités de mesure.
- On peut choisir de présenter une colonne avec des nombres et de mettre entre parenthèses les pourcentages sans le « % », mais en expliquant en tête de colonne ou en note de bas de pages que « les parenthèses indiquent les pourcentages ».
- Les nombres doivent être alignés sur la virgule s'il y en a une, et doivent avoir toujours le même nombre de chiffres après la virgule.
- Les données manquantes doivent être bien repérées avec un trait ou un astérisque.
- Les notes de bas de tableau doivent permettre de comprendre les abréviations

e) Unité de mesure - Écriture

- Les données cliniques et biologiques sont données en unités métriques (cm, g/L, mmHg, mg, kg, kg/m²). L'abréviation est séparée de la valeur par un espace insécable.
- Pour les abréviations et acronymes, en formuler l'intitulé in extenso lors de sa première apparition dans le texte avec l'abréviation ou l'acronyme entre parenthèses. Par exemple : odds-ratio (OR), risque absolu (RA), Haute autorité en santé (HAS), Société française de médecine générale (SFMG). Lorsque les acronymes sont écrits en entier, seule la première lettre du premier mot est une majuscule, par exemple : Collège national des généralistes enseignants.
- Médicaments : utiliser systématiquement la DCI.
- Lorsque des résultats de tests sont présentés :
 - Les p doivent être en italique ;
 - Les espaces entourant les signes d'égalité ou d'inégalité doivent être insécables ;
 - Les intervalles de confiance doivent être abrégés en « IC95 » (pour 95 %) et suivre le « RR » ou le « OR », séparés d'un point-virgule ;
 - La comparaison entre deux valeurs peut utiliser vs (pour : versus) ;
 - Le signe « % » est toujours précédé d'une espace insécable.

Exemples :

- (p < 0,001)
- (OR = 7,7 ; IC95 = 1,3-44,2)
- (17,3 vs 21,8 %)

CONSEIL :

Pour éviter d'avoir des problèmes d'affichage des caractères, sous Word, il est recommandé de stocker les polices de caractères dans le document.

Pour cela il faut aller dans fichier > options > Enregistrement > Incorporer les polices dans le fichier (décocher « ne pas incorporer les polices de caractères communes » et « Incorporer uniquement les caractères utilisés dans le document »)

Pour trouver des aides d'écriture vous pouvez consulter les liens mis en place par la faculté de Lille à cette adresse http://medecine.univ-lille2.fr/theses_rediger/ : Mise en page d'une thèse ou d'un mémoire

Les figures comprennent les diagrammes, schémas, « flow charts », etc ..

Le titre est en dessous des figures, elles sont numérotées et « appelées » dans le texte au fur et à mesure de la lecture

5. CONTENU

a) Couverture - Formulaire Facultaire Obligatoire (Cf. Annexe)

Titre :

- Plus il est court, percutant et informatif, meilleur il est.
- Tenter de ne pas excéder dix mots.
- Utiliser un sous-titre, si nécessaire
-

b) Avertissement - formulaire facultaire obligatoire (cf. Annexe)

Une page d'avertissement est placée juste après la 1ère de couverture avec le texte suivant :

« La Faculté n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans les thèses : celles-ci sont propres à leurs auteurs. »

Dans le cadre de la diffusion en ligne des thèses, cet avertissement permet d'éviter tout malentendu pour des lecteurs non avertis.

c) Remerciement

Ils sont placés tout au début de la thèse après l'avertissement et une première page blanche.

Pour les professeurs des autres universités, il faut préciser leur université de rattachement. L'étudiant peut s'inspirer des précédentes thèses pour la formulation des remerciements.

Note d'information sur les dédicaces personnelles des thèses : il est laissé à l'appréciation de l'étudiant de remercier sa famille, ses amis, ses collègues, les patients, etc. Cependant, nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité de rester sobre et bref dans vos dédicaces personnelles. Il s'agit de remercier simplement ceux qui vous ont soutenu et aidé. Les remerciements suivent les remerciements aux membres du jury. Elles ne doivent pas dépasser une page et ne doivent comporter aucune grossièreté, aucune familiarité et aucun propos diffamatoire.

d) Liste des abréviations

Les abréviations récurrentes dans le texte doivent être explicités en début de manuscrit. Elles devront également l'être au moment de leur première apparition dans le corps du texte.

e) Liste des tableaux et figures

Se référer au chapitre « Règles typographiques »

f) Sommaire

La numérotation commence au chapitre de l'introduction

g) Introduction

- Contexte : rappel des connaissances actuelles dans le domaine considéré.
- Justifier, motiver la question de travail. Souligner les enjeux de l'étude réalisée.
- Enoncer l'objectif de l'étude en formulant les questions posées.

Recherche quantitative

- Formuler clairement l'objectif de recherche.
- Préciser l'importance de l'objectif et le contexte de l'étude

Le cas échéant, se positionner sur le consentement éclairé

h) Matériel et méthodes

- Description de la population de l'étude et ses caractéristiques
- L'avis du comité d'éthique, CPP / CERNI / CNIL le cas échéant.
- Conditions de recueil de l'information

Recherche quantitative

- Définition précise des variables étudiées (critères de jugement)
- Tests statistiques utilisés et critères de jugement
- Détailler le milieu naturel où se déroule le contexte décrit
- Accord du CPP / CCTIRS
- Préciser l'implication du chercheur (participation / observation).
- Décrire la méthode d'échantillonnage
- Préciser les méthodes de collecte de l'information
- Décrire précisément la posture / méthode d'analyse (phénoménologie, théorie ancrée, analyse inductive globale, biographie, méthode ethnographique...)

i) Résultats / Interprétation

- Description de la population étudiée
- Présentation neutre non commentée des résultats proprement dits

Recherche quantitative

- Décrire l'échantillon (un tableau permet de mettre en évidence la diversité de l'échantillon)
- Présenter les points de vue des participants à l'aide de citations in extenso.
- Garantir l'anonymat
- Décrire précisément le processus d'analyse des données
- Fournir les résultats des contrôles de validité, fiabilité et transférabilité.

j) Discussion

- Résumé bref des principaux résultats : points clés
- Discussion des difficultés méthodologiques
- Identification des biais, estimation de leur importance
- Interprétation à la lumière des études publiées précédemment : réponse aux questions posées dans l'introduction.
- Implications pour la pratique
- Implications pour l'enseignement

Recherche quantitative

- Résumer les principaux résultats en lien avec l'objectif de la recherche, en montrant leur importance pratique et leurs conséquences.
- Critiquer la méthode en indiquant les forces et les faiblesses de l'étude.

Attention, une recherche qualitative soulève des hypothèses, explore de nouvelles pistes, elle ne permet pas de formuler des conclusions définitives. Elle recherche les explications, le sens des actions. Eviter toute posture descriptive utilisant des chiffres.

k) Conclusion / Perceptives

Elle doit reprendre les principaux résultats du travail et proposer des perspectives en ouverture

i) Bibliographie

Les logiciels de gestion des références bibliographiques Zotero (open access), EndNote ... sont indispensables dès le début de votre travail.

Faites votre recherche bibliographique en utilisant d'emblée ces logiciels.

- ❖ Sur le plan de la rédaction : **Les règles de Vancouver doivent être utilisées :**

- Pas d'appel de référence dans la partie résultats, dans le titre ou le résumé.
- Nommer le journal selon son abréviation officielle de l'Index medicus.
- A partir de six auteurs, ne mentionner que le premier « et al. »
-

❖ Règles de référencement

- Appel dans le texte par numéro d'ordre d'apparition dans le texte
- Si une référence est à nouveau mentionnée, elle garde le même numéro.
- Si plusieurs références sont mentionnées en même temps (1, 4, 8)
- Si plusieurs références consécutives dans la même parenthèse (1-6)
- Le logiciel Zotero, facilite grandement la citation des références et permet de choisir le style de référence
- Lors de la phase de rédaction, il est plus aisé de choisir le « chicago manual style » (Auteur, date) qui permet de repérer facilement les citations. Il sera converti ensuite facilement en Vancouver à partir de Zotero
- Attention aux ponctuations (avant ou après la référence)

j) Annexe

- Documents, textes de loi, tableaux de références, tests utilisés, répertoires d'adresses.
- Elles sont numérotées dans le plan de la thèse

k) Résumé

Le résumé figure en 4ème de couverture. Il est en général de 250 à 300 mots. Il ne contient en général pas d'appel à référence, de figures, de tableaux, de notes, ou d'abréviations.

Faire un résumé en Français et un en Anglais

- Introduction : L'objectif de l'étude
- Méthode : Le protocole, les méthodes de l'étude, son lieu, la sélection des participants, le critère de jugement principal
- Les résultats
- Les conclusions
- Mots clés

Recherche qualitative

- Décrire l'objectif de l'étude en une phrase.
- Mentionner qu'il s'agit d'une recherche qualitative, et préciser la méthode et les techniques utilisées.
- Préciser le contexte de l'étude.
- Indiquer l'effectif de l'échantillon et son mode de constitution.
- Conclure avec les apports majeurs de l'étude.

Attention, une recherche qualitative soulève des hypothèses, explore de nouvelles pistes, elle ne permet pas de formuler des conclusions définitives.

MOTS CLÉS

Toute thèse doit comporter des mots clés pour permettre son référencement sur les catalogues et la recherche en ligne.

Il s'agit de mots clés qui caractérisent votre travail :

- Huit au maximum en Français et leur traduction en anglais.
- Ils doivent être issus de la base MESH <http://mesh.inserm.fr/FrenchMesh/> , <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/mesh> ou de Rameau (**Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié**) disponible depuis le site de la BnF <https://catalogue.bnf.fr/recherche-autorite.do?pageRech=rat>
- Y faire figurer le mot clé issu de la spécialité considéré (par ex « médecine générale » ou « soins primaires » si l'étudiant est inscrit au DES de médecine générale).
- N'hésitez pas à vous rapprocher de la bibliothèque universitaire pour vous aider à les choisir : <mailto:doc.bujd@univ-paris13.fr>

III. ORGANISER SA SOUTENANCE DE THÈSE

Fixer la date de soutenance

Imprimer sa thèse

Contrôle anti-plagiat

Impression de sa thèse

1. FIXER LA DATE DE SOUTENANCE

a) Prévenir

3 MOIS A L'AVANCE (cf retro planning), une fois votre jury établi, vous définissez avec le Directeur et le Président une ou plusieurs dates avec des horaires de soutenance.

Aidez-vous d'un site Doodle ou autre aide à la programmation d'une réunion et envoyez ces propositions de dates à l'ensemble des membres du jury.

► **NB1** En cas de thèse à plusieurs, Il est nécessaire d'indiquer leur part respective de travail : Il est nécessaire d'attendre une semaine pour colliger les réponses des différents membres du jury et conserver la date favorable.

► **NB2** : Dès que vous avez une date commune, bloquez vous-même la date et de demander aux membres du jury de le faire.

Vous devez ensuite vous rapprocher du secrétariat des thèses pour vérifier la disponibilité de la salle. Il sera possible en cas de non disponibilité de la salle que le secrétariat des thèses propose un changement d'horaire ou de date.

REMARQUES ET CONSEILS :

- Plus vous vous y prenez tôt plus cela sera facile de bloquer un créneau commun aux différents membres du jury.
- Un étudiant inscrit à l'U.F.R. de Bobigny qui présente sa thèse avec un président de jury PU titulaire d'un autre C.H.U. d'Ile de France peut être amené à soutenir cette thèse dans le C.H.U. d'origine du président du jury, mais sera diplômé de la Faculté de Bobigny. L'étudiant dépendra toujours du règlement de la faculté de Bobigny, en ce qui concerne les formalités administratives, mais devra prendre contact avec le secrétariat des thèses de l'UFR dont dépend le Président afin d'organiser (date et heure) sa soutenance de thèse.

Les mêmes règles s'appliquent aux militaires qui soutiennent au Val de Grace.

b) Période

- Les soutenances peuvent avoir lieu durant toute l'année universitaire, de la mi-septembre à la mi-juillet.
- Sont exclus les jours fériés, les périodes de vacances de Noël-Nouvel an
- Si vous le pouvez, évitez les mois de juin et d'octobre qui sont surchargés pour tous : salle, jury...

c) Lieu

La soutenance se déroule de préférence dans la salle des thèses du bâtiment Illustration. En cas d'indisponibilité de cette salle de thèse et d'impossibilité de changer la date, la thèse peut se dérouler dans d'autres locaux mais obligatoirement à la faculté (exemples : Amphi Fourier ou Salle du Conseil au pôle recherche, amphi multimédia au pôle formation).

Si la date choisie ne convient pas, prévenir le plus tôt possible le secrétariat pour libérer la salle réservée et la rendre disponible pour d'autres candidats.

Si vous souhaitez faire un pot à la fin de votre soutenance, il est impératif de le signaler au secrétariat des thèses afin qu'une réservation de salle soit faite. Pour permettre l'accès au campus à vos invités, nous vous demandons de transmettre la liste de vos invités au secrétariat des thèses qui la transmettra au service Sûreté de l'Université.

2. IMPRIMER SA THÈSE

(cf. Annexe) une fois le bon pour imprimer signé, vous devez transmettre un exemplaire de votre thèse reliée à chacun des membres du jury. Il est fortement conseillé de transmettre ces exemplaires dès l'acceptation de soutenance signée par le président (**minimum 45 jours avant celle-ci**), et au moins 3 semaines avant la soutenance de la thèse afin que chacun des membres du jury ait le temps de la lire.

► **Pour les étudiants de Médecine Générale, transmettre également une copie au secrétariat**

3. CONTRÔLE ANTI-PLAGIAT

De juridiction constante, en s'appropriant tout ou partie d'une œuvre pour l'intégrer dans son propre document, l'étudiant se rend coupable d'un délit de contrefaçon (au sens de l'article L.335.1 et suivants du code de la propriété intellectuelle). Ce délit est dès lors constitutif d'une fraude pouvant donner lieu à des poursuites pénales conformément à la loi du 23 décembre 1901 dite de répression des fraudes dans les examens et concours publics. Cela concerne aussi la rédaction du mémoire de spécialité et/ou de la thèse de docteur en médecine.

En application de l'article R712-10 du code de l'éducation, cette sanction s'applique à toute fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours.

Aussi, en cas de plagiat, le président du jury saisira immédiatement le président de son université pour qu'il engage la procédure disciplinaire ad hoc.

La soutenance du mémoire de spécialité et/ou de la thèse de médecine sera alors automatiquement annulée, dans l'attente de la décision que prendra la juridiction disciplinaire de l'université.

CONTROLE : Au moment du dépôt de la thèse vous signerez une déclaration sur l'honneur.

En cas de doute, le président du jury et où n'importe quel de ses membres pourra demander le contrôle par un logiciel ad-hoc. Les sanctions sont mentionnées ci-dessus.

4. IMPRESSION DE LA THÈSE

a) Mise En Page

Il est d'usage de ne pas imprimer les thèses en recto/verso. Cependant, il est laissé à l'appréciation de l'impétrant la possibilité d'imprimer en recto/verso pour des raisons de présentation (figure à côté du texte) ou pour limiter le nombre de pages. Il est conseillé de faire imprimer la thèse en recto-verso dès lors que le nombre de page est supérieur à 150 pages.

Le format imposé pour le texte est le format A4.

b) Couverture

Il faut strictement se conformer aux modèles du site de la Faculté (cf. annexe)

- Maquette 1ère de couverture : mise à jour 19/1/18
- Maquette 4ème de couverture : mise à jour 6/1/14

c) Reliure

Pas de reliure en spirale sous peine de refus (pour une meilleure lisibilité lors du classement vertical des thèses).

d) Exemplaires

Trois semaines au moins avant la soutenance : remettre un exemplaire de thèse à chacun des membres du jury. Certains jurés se contentent d'un format numérique.

e) Version PDF pour l'archivage et la diffusion

Lors du dépôt à la BU, vous devrez remettre une version numérique de votre thèse au format PDF. Ce fichier PDF devra être complet (y compris la couverture et la 4ème de couverture).

f) Validation administrative

Vous devez remettre au secrétariat des thèses :

- 3 exemplaires reliés de votre thèse. 2 Exemplaires sont destinés à la Bibliothèque et le 3ème servira à la commission des médailles en cas de proposition de votre jury. S'il n'y a pas de proposition de médaille, le 3ème exemplaire vous sera rendu.

- Le Bon pour imprimer signé par le Directeur et le Président
- Le Contrat de diffusion électronique des thèses d'exercice de médecine sur internet
- La Charte de dépôt et de diffusion des thèses d'exercice de médecine soutenues à l'université Paris 13
- La charte anti plagiat signée
- Une clef USB sur laquelle devra figurer un exemplaire de votre thèse, avec le résumé et les mots clés. Ces mots clés devront être de préférence des termes « MeSH ».

g) Cas particulier les thèses confidentielles

Il s'agit d'une exception très précise, où un dépôt de brevet est en cours lié au travail de l'étudiant. Dans ce cas, aucune dérogation n'est envisagée pour le dépôt de la thèse, mais il faut le signaler à la BU et joindre un accord de confidentialité signé par le directeur de thèse avec une date de fin de confidentialité.

Avec ce document vos exemplaires de thèse papiers et électroniques seront conservés dans une armoire sous clef à la BU sans aucune diffusion pendant la période de confidentialité définie. Cela ne dispense pas de remplir l'Autorisation de diffusion, qui s'appliquera à l'expiration de la période de confidentialité.

IV. SOUTENIR SA THÈSE

Présentation

Médaille de thèse

Délivrance du diplôme

Inscription à l'Ordre des médecins

1. PRÉSENTATION

Vous devez-vous présenter à la salle des thèses maximum 30 min avant l'heure retenue pour votre soutenance afin d'avoir le temps d'installer votre présentation.

a) Déroulement

- Entrée du public, du candidat et du jury.
- Le président du jury invite le candidat à exposer sa thèse.
- Le candidat expose sa thèse : vous exposerez votre travail pendant 15 à 20 minutes en vous aidant d'une présentation PowerPoint reprenant les points forts de votre thèse (à titre indicatif, prévoyez environ 1 diapositive/min soit 15 à 20 diapositives).
- Argumentation et Interrogation du candidat par les membres du jury sur invitation du Président de jury.
- Conclusions du Président de jury.
- A l'issue de la soutenance, le public se retire pour laisser le jury délibérer.
- Délibération du Jury et signature des pièces
- Rentrée du public qui reste debout. Le président prie le candidat ainsi que l'assistance de se lever.
- Le nouveau docteur en Médecine prête serment (annexe) : le candidat, debout, main droite levée dans l'attitude du serment lit la formule que le jury et le public écoutent debout.

b) Mention, Médaille, Mise En Ligne

A la fin de la soutenance, le jury décidera :

- De l'attribution de la thèse du candidat
- De la proposition au prix de thèse
- De la proposition d'une médaille (cf. ci-dessous)
- De la proposition de diffusion si la qualité scientifique sans suspicion de plagiat est garantie.

2. MÉDAILLES DE THÈSE

Le jury pourra proposer une médaille de thèse bronze ou argent si le travail est susceptible d'être valorisé.

Argent pour une valorisation en communication orale dans un congrès international ou majeur de la spécialité ou dans un journal majeur de la spécialité



Bronze pour une valorisation en communication écrite ou dans des journaux ou congrès de niveau secondaire



Cette médaille ne sera remise et confirmée par la commission des thèses que sous réserve de l'attestation de valorisation : publication, acceptation par l'éditeur, présentation en congrès ; dans un délai d'un an après la soutenance de la thèse.

Les médailles sont ensuite à aller retirer (et acheter...) à la Monnaie de Paris.

3. DÉLIVRANCE DU DIPLOME

Vos attestations de réussite au diplôme de DES et au Diplôme d'état de Docteur en Médecine vous seront fournies une fois le mémoire de D.E.S. de la thèse soutenus et votre internat terminé. Le secrétariat doit être en possession du procès-verbal de votre D.E.S et de toutes vos validations de stage.

Les deux attestations de réussite provisoire seront délivrées ensemble (Art. 21)

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000781658>

Attention, une seule attestation vous sera remise, il est donc fortement conseillé d'en faire des duplicatas.

Cette attestation vous permettra de vous inscrire à l'ordre des médecins et fait foi de votre réussite aussi légitimement que les diplômes définitifs.

Les diplômes de DES et de docteur en médecine vous seront délivrés au maximum 12 mois qui suivent la dernière validation.

4. INSCRIPTION A L'ORDRE DES MÉDECINS

Vous trouverez tous les renseignements concernant l'inscription à l'Ordre des Médecins sur le lien suivant : <https://www.conseil-national.medecin.fr/l-inscription-au-tableau-1233>



V. DOCUMENTS FACULTAIRES

Dépôt de plan de thèse

Bon a imprimer

Template

DÉPÔT DE PLAN DE THÈSE Docteur en Médecine

Date de dépôt :

NOM :

PRÉNOM :

N° DE TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

ANNÉE ET SPÉCIALITÉ :

TITRE DE LA THÈSE

[...]

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DIRECTEUR DE LA THÈSE

NOM – PRÉNOM :

LIEU D'EXERCICE :

SIGNATURE

PRÉSIDENT DE LA THÈSE

NOM – PRÉNOM :

LIEU D'EXERCICE :

SIGNATURE

ÉTAT D'AVANCEMENT (écriture) DE LA THÈSE

Introduction	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Matériel et Méthode	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Résultats	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Conclusion	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Bibliographie	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

EXCLUSIVEMENT POUR LE DES DE MÉDECINE GÉNÉRALE (titre indicatif)

Avez-vous soumis votre plan de thèse à la pré-commission des thèses du DUMG ? Oui Non

Si oui, joindre la fiche de réponse de la pré-commission du DUMG

LIEU DE SOUTENANCE

Soutenez-vous votre thèse à l'UFR SMBH ? Oui Non

Si non, Quelle université :

JURY

Votre jury est-il complètement composé ? Oui Non

Si Oui, Précisez :

Président : [Nom – Prénom] – [Grade/ Fonction] – [Lieu d'Exercice]

Directeur : [Nom – Prénom] – [Grade/ Fonction] – [Lieu d'Exercice]

Membre 1 : [Nom – Prénom] – [Grade/ Fonction] – [Lieu d'Exercice]

Membre 2 : [Nom – Prénom] – [Grade/ Fonction] – [Lieu d'Exercice]

Membre 3 (si nécessité): [Nom – Prénom] – [Grade/ Fonction] – [Lieu d'Exercice]

Membre 4 (si nécessité): [Nom – Prénom] – [Grade/ Fonction] – [Lieu d'Exercice]

INTRODUCTION

Resituer le sujet en quelques lignes

OBJECTIFS DU TRAVAIL

Donner la ou les question(s) posée(s)

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Type d'étude, critères d'inclusion/exclusion, critères de jugement, méthodes d'analyse, calcul d'effectif, statistiques

FAISABILITÉ

PERTINENCE MÉDICALE et RÉSULTATS ATTENDUS

CARACTERE INNOVANT

ÉTHIQUE

Etes-vous passés devant un comité d'éthique ?)

ENGAGEMENT D'HONNÊTETÉ INTELLECTUELLE

Signature du Directeur

Signature du Président

BON A IMPRIMER

THÈSE

Diplôme d'État de Docteur en Médecine

[Prénom et Nom de l'auteur]

Né le [date de naissance] à [lieu de naissance]

TITRE DE LA THÈSE

Date :

Signature du Directeur
de thèse

Date :

Signature du Directeur
de thèse

Date :

Visa de l'Administration

UNIVERSITE PARIS 13

FACULTE DE MEDECINE DE BOBIGNY

Année [Année de soutenance]

Thèse n° :

THESE

**POUR LE DIPLOME D'ÉTAT
DE DOCTEUR EN MÉDECINE**

Par

[Prénom et Nom de l'auteur]

Né le [date de naissance] à [lieu de naissance]

Présentée et soutenue publiquement le [Date de soutenance]

[Titre de la thèse]

Président de Thèse : [Professeur ou Docteur X]

Directeur de Thèse : [Docteur ou Professeur Y]

Membre du jury : [Professeur ou Docteur W]

[Professeur ou Docteur Z]

AVERTISSEMENT

« La Faculté n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans les thèses :
Celles-ci sont propres à leurs auteurs. »

REMERCIEMENTS

ABREVIATIONS

TABLEAUX ET FIGURES

SOMMAIRE

INTRODUCTION

MATÉRIEL ET MÉTHODES

RÉSULTATS

DISCUSSION

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

SERMENT D'HYPOCRATE

Je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans discrimination.

J'interviendrai pour les protéger si elles sont vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance.

Je donnerai mes soins à l'indigent et je n'exigerai pas un salaire au-dessus de mon travail.

Admis dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement la vie ni ne provoquerai délibérément la mort.

Je préserverai l'indépendance nécessaire et je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je perfectionnerai mes connaissances pour assurer au mieux ma mission.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses. Que je sois couvert d'opprobre et méprisé si j'y manque.

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

METHODES

RESULTATS

CONCLUSION

MOTS CLES